

BAREME DES HONORAIRES AU 1er SEPTEMBRE 2022



PRIX DE VENTE TTC	HONORAIRES TTC par forfait / pourcentage	
T NIX DE VENTE TTE	Mandat exclusif Stéphane Plaza	Mandat Simple
Jusqu'à 90 000 €	6 000 € forfait	7 000 € forfait
De 90 001 € à 150 000 €	7%	8%
De 150 001 € à 250 000 €	6%	7%
De 250 001 € à 350 000 €	5%	6%
Au-delà de 350 000 €	4%	5%

Mandat de vente pour logement neuf (vente sur plan) : **4% TTC** du prix de vente (hors convention signée avec le constructeur).

Mandat de vente sur Garage / Parking : Forfait de 3 000 € TTC

Mandat de vente : Honoraires à la charge de l'acquéreur Mandat de recherche : Honoraires à la charge de l'acquéreur



MEUBLE / NON MEUBLE	PART BAILLEUR	PART LOCATAIRE
Négociation et mise en relation	100€ TTC**	-
Visite du preneur	8€ TTC* / m²	8€ TTC* / m²
Constitution du dossier	dans les zones tendues	
Rédaction du bail	autres zones, nous consulter	
Etat des lieux	3€ TTC* / m²	3€ TTC* / m²
LOCAUX COMMERCIAUX	PART BAILLEUR	PART LOCATAIRE
Commercialisation, négociation	-	10% HT loyer annuel HC
Rédaction du bail, état des lieux	5% HT loyer annuel HC	-

* soit 11 € TTC du m² de la surface habitable du logement à la charge du bailleur et 11 € TTC du m² de la surface habitable du logement à la charge du locataire. ** conformément à la loi ALUR.

Nos services de mise en location sont facturés au bailleur et au locataire le jour de la signature du bail.



Toutes nos estimations sont offertes

TVA au taux en viqueur : 20% incluse

La remise d'une facture d'honoraires est obligatoire.